

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 35 (1897)

**Heft:** 29

**Artikel:** Fête d'agriculture : donnée par le Seigneur de Begnins

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-196356>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
 PALUD, 24, LAUSANNE  
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

**Lausanne, 17 juillet 1897.**

On sait les nombreux sacrifices que l'Etat fait aujourd'hui pour encourager l'agriculture par des subsides aux Sociétés agricoles, par des expositions, des concours, des cours, des conférences, etc. Aussi depuis de nombreuses années déjà, les progrès les plus réjouissants se sont opérés dans ce domaine qui intéresse la majeure partie de nos populations.

A ce propos, nous pensons qu'on lira avec un réel intérêt les détails qui suivent, détails sans doute peu connus, relatifs aux premiers encouragements donnés à l'agriculture, dans le Pays-de-Vaud, vers la fin du siècle dernier. Nous les empruntons à un journal de Lausanne de 1789. — Reproduction textuelle :

#### Fête d'agriculture

donnée par le Seigneur de Begnins.

Dans plusieurs villages du Pays de Vaud, le Souverain a autorisé des sociétés militaires de paysans, commandées par les notables. Le Seigneur de Begnins avait mis son fils à la tête de la sienne, et chaque année, sous ses yeux, les meilleurs tireurs obtenaient des prix. Le jeune chef, sans changer cet ordre, a cru pouvoir en doubler les fruits en rendant utile à l'agriculture un corps purement militaire. En conséquence, des prix ont été proposés à ceux qui, dans un terrain donné, cultiveraient le mieux une plante utile ; et à l'avenir, chaque année, le paysan le plus laborieux et le plus sage sera couronné sous l'honneur nom de *Roi agriculteur*.

Le 27 septembre 1788 était le jour désigné pour la première fête. Depuis un an, le fondateur avait donné, pour objets de prix le *chanvre* et la *racine d'abondance*. Trois témoins, chargés d'assister aux opérations jusqu'à la récolte, lui avaient fait leur rapport, et pour rendre plus solennelle cette fête, on l'avait fixée le même jour que devait se célébrer la fête militaire.

Dès le matin, tous les paysans rassemblés au son du tambour se rendent en uniforme à la place d'armes, tirent sous les yeux de leur Chef, reçoivent les prix militaires et sont invités à revenir le soir à deux heures, moment fixé pour la fête agricole. Ils reprenaient avant l'heure assignée et sont introduits, avec la musique, dans les jardins du Château.

Là s'élevait un trône de verdure auquel la sœur du jeune Chef avait travaillé de ses propres mains et qui avait été construit le matin même. Le Seigneur et sa femme y étaient assis, et autour d'eux était la foule de ceux qu'avait attirés la cérémonie.

Le jeune Commandant s'avance à la tête de sa troupe et vient jusqu'au pied du trône remercier ses respectables parents de l'encouragement qu'ils ont donné à la Société naissante et les féliciter de ses premiers succès. En même temps, il leur présente *Salomon Bélet*, père de famille estimé qui, par la culture du chanvre, a mérité le premier prix et le titre de *Roi agriculteur*.

*Salomon* s'avance avec émotion et la femme du Seigneur lui met la couronne sur la tête. Cette couronne, qu'accompagne un don de sept mesures de froment, est un cercle léger et nuancé en vert, de ce métal précieux qui sert à sillonna la terre. Deux épis de blé la surmontent et deux rubans qui en descendent portent le nom du Roi, la date de la fête et ces mots : *La peine récompensée*.

*Christinet*, jeune marié, qui a obtenu le prix de la racine d'abondance, s'avance à son tour et reçoit un jeton d'argent et trois mesures de blé, données par un ami du Chef qui, animé du même esprit que

#### Rédaction et abonnements.

#### BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.

S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

#### PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

lui, est entré dans toutes ses vues et l'a secondé avec une ardeur digne des plus grands éloges.

Alors le Seigneur descend de son trône, se mêle à ses vassaux et les reconduit. Le *Roi agriculteur* est à leur tête, entre ce Seigneur et un ami intime de son fils. Dans ce moment, un officier français, que le hasard conduit à la fête, reconnaît dans le nouveau Roi un de ses anciens soldats, qui a servi douze ans sous lui et dont il a été très content. Il prend plaisir à marcher à sa suite ; et *Christinet*, au second rang, chemine entre ce militaire et le fils d'un Seigneur voisin.

La troupe et la musique suivent, et on arrive bientôt à la chaumière du Roi. Une collation rustique en sort et l'on boit à sa santé. Enfin la troupe se prépare à lui faire ses adieux, mais il ne peut se séparer de ses anciens camarades. *Non, dit-il, je n'ai point perdu ma place*, et il se confond avec eux. A ces mots, on l'embrasse de nouveau et on fait avec lui le tour du village.

Parvenue au Château en bon ordre, la troupe boit à la santé du Seigneur et de sa famille. Il n'y a plus alors qu'une effusion de tous les coeurs. L'un sort de son rang et s'écrie : *Non, jamais on n'a vu un si bon Seigneur. Il y a trente ans que je te sais ; je t'ai dit à tous mes enfants et je le redirai à mes petits-enfants. Jamais il n'a fait de peine à personne ; il a toujours procuré notre bien.*

*O mes amis !* leur répond le Seigneur les larmes aux yeux, *mes intentions ont été droites, mais je n'ai pas fait tout ce que j'aurais désiré ; j'ai roulu votre bien, mais mon fils le fera. C'est à lui que vous devez ce jour heureux pour moi comme pour vous ; qu'il jouisse de son ouvrage.*

Un bal au château termina la fête ; à dix heures du soir, chacun se retira, et tout fut tranquille à l'instant, quoiqu'on fût en automne et dans un pays de vignoble.

Le Seigneur de Begnins était M. Rigot. On lui présenta à cette occasion les vers impromptus suivants :

Oh ! que j'aime le bon vieux temps,  
 Et ce beau jour qui le rappelle,  
 Combien votre fête nouvelle  
 En a les charmes bienfaisants ;  
 Oui, j'ai versé de douces larmes  
 Au récit de votre bonheur,  
 Et votre *Chef agriculteur*,  
 Vos paysans et leurs belles armes  
 Auront un hôtel dans mon cœur.

#### Les recettes de l'oncle Preichon.

Ce matin, une fillette de dix ans frappe timidement deux petits coups à ma porte. Je vais ouvrir. Tandis qu'elle cache une main sous son étroit tablier d'indienne rapiécé, elle me tend de l'autre un vieux papier plié en quatre, en me disant d'une voix trainante :

— Voici ce que ma *mama* vous envoie. C'est l'oncle David Preichon qui l'a laissé pour vous. Puis elle s'éloigne rapidement.

Donc, l'oncle Preichon me lègue ce bout de papier parcheminé ?

Vaudois par sa naissance, vaudois d'esprit et de cœur, par tempérament, l'oncle Preichon qui était célibataire, partagea sa vie entre deux passions également tenaces autant qu'anciennes : la chasse et la pêche.

Nous l'avons enterré l'autre jour, pauvre et usé. Il dort là-bas, non loin d'une haie de noi-

setiers, dans le cimetière inculte d'un cossu village du Gros-de-Vaud. Je vous assure qu'il y dort très bien, car le bonhomme se faisait vieux. L'on m'a dit hier qu'il « allait sur les noinantes ».

Je le connaissais fort peu. Nous avions, par aventure, quelquefois chassé et bu un verre ensemble. Et je crois qu'à ce divertissement et ces consommations prises sur le pouce, au hasard de nos rencontres, se sont bornées toutes nos relations. Le sachant malade et alité je lui fis porter, à diverses reprises, une bouteille de vin capiteux qui croit quelque part derrière le mont de Gourze, au pied de la Tour de Marsens. J'ai su, depuis, qu'il en avait pris jusqu'à la fin, comme l'on prend un elixir : un doigt toutes les heures ; « d'à dernier », paraît-il, davantage, et un peu plus souvent.

C'est cette attention toute naturelle qui me vaut peut-être ce bout de papier jauni par l'usage et le temps.

A septante ans, m'a certifié son proche voisin, Preichon avait encore une incroyable agilité et aimait de temps à autre à répéter un jeu favori de son « jeune temps », consistant à sauter prestement d'un sapin à l'autre, à l'exemple de l'écreuil, cet inoffensif animal, auquel il destina, sans remords, sa vie durant, la moitié de sa grenade.

Jeune homme, son besoin d'épanchement et de sociabilité le poussait à s'attarder dans les *pintes* et à y festoyer des nuits entières en joyeuse compagnie. Le soir de certain jour où il avait conduit un veau gras à quelque boucher de ses amis, il fit en rentrant, pour apaiser sa mère soucieuse, cette confession en patois de son cru : *Yé rupé l'ardzein dão vi et e sapl balze awoué !* (J'ai dépensé l'argent du veau et sept batz avec !)

Sa réponse à l'officier inspecteur d'armes à une avant-revue, où il présentait un fusil rouillé de la crosse à l'extrémité du canon, est demeurée également légendaire de Chavannes à Villars. L'inspecteur en saisissant vivement son arme, leva le chien, et s'écria de façon à être entendu de tous les hommes présents : « Regardez donc celui-ci !... Jusqu'au chien qui est aussi rouge que la crête d'un coq ! » Exclamation à laquelle David Preichon répond sans sourciller : « Apprenez, capitaine, que les chiens rouges mordent aussi bien que les blancs ! »

Quelque chose cependant chez l'oncle Preichon était demeuré un mystère. D'une nature ordinairement ouverte et communicative, il devenait, dès que l'on touchait à ses deux absorbantes occupations, froid et réservé.

D'autre part, on ne pouvait s'expliquer ses chasses particulièrement fructueuses et ses coups de filet que d'autres eussent taxé de miraculeux. Les indiscrets et les jaloux, qui essayèrent de lui poser à ce sujet d'adrôties questions, ne recurent jamais que des réponses évasees, témoignant d'une prompte imagination mise au service d'une étrange habileté de réplique. Tel demeura Preichon, en matière de lièvres et de poissons.

Nombre d'autres, arpantant le pays du matin